d'ailleurs avec beaucoup de bonne grâce sourire et d'humour.

A tout cela, on ne peut qu'applaudir. Il n'en reste pas moins que le père Rutten a signalé avec l'autorité de l'expérience un danger très réel. Le mouvement sportif ,longtemps arrêté en France, a pris depuis quelques années un tel développement qu'il est permis d'en prévoir dès aujourd'hui les excès et de prendre des précautions contre les abus dont on commence déjà, en plus d'une œuvre, à se plaindre.

Le banquet de clôture du Congrès de la Société d'Economie Sociale a eu lieu au Restaurant Voltaire, sous la présidence de M. Dufourmantelle. M. Denys Cochin, indisposé, s'était excusé.

Au dessert, M. Dufourmantelle a résumé les travaux du Congrès et, en termes délicats, remercié les rapporteurs, ainsi que MM. Lepelletier et Charpin, infatigables et habiles organisateurs. Il a montré comment l'initiative privée pouvait et devait s'harmoniser avec l'action publique, et terminé en buvant à l'avenir fécond de la Société.

Après lui, le P. Rutten prend la parole. Son exquise improvisation ne peut guère se résumer. Retenons ses paroles de chaude sympathie à l'égard de la France, et des hommes courageux qui défendent dans notre pays «une politique magnifiquement libérale et chrétienne».

Encore un toast — très francophile — d'un délégué allemand, une spirituelle allocution de M. Fourcade, une belle pièce de vers «à Corneille» récitée par M. Castellar... Le Congrès de la Société d'Economie Sociale est terminé.

LES ORAGES

A ROUBAIX

Vers une heure, dimanche après-midi, un orage a grondé sur la ville. La pluie est tombée, torrentielle, faisant fuir les personnes qui stationnaient Grand'Place pour assister à l'exécution d'ensemble des société musicales fédérées.

On ne signale aucun accident.

En Belgique

A LAUWE

Un orage s'est déchaîné dimanche après-midi, vers deux heures, sur Lauwe et ses environs ; il fut accompagné par une pluie diluvienne qui dura environ trois quarts d'heure.

La foudre est tombée sur la grange de la ferme de M. Achille Nys, à Aelbeke et y a mis le feu. A peine put-on en tirer un chariot, ainsi que les porcs qui se trouvaient dans l'étable voisine. Les voisins accoururent, ainsi qu un domestique du château de M. Georges Allaert, fabricant à Tourcoing, avec la pompe à incendie du château. On put, avec grande peine, garantir la maison ainsi que les autres bâtiments de la ferme.

Un chariot et quelques poules ont été la proie du feu et la grange fut détruite tout à fait. On estime la valeur de la grange à quinze cents francs environ.

UN HOMME FOUDROYE

M. Joseph Matton, âgé de 25 ans, et demeurant au Lauwberg, à Lauwe, se trouvait pendant l'orage à la porte de sa maison. Il fut atteint par la foudre et renversé. Aux appels de sa femme, des voisins accoururent, le relevèrent et le mirent dans son lit. Le docteur Samain fut appelé. La victime est atteint de paralysie aux pieds. Beaucoup de caves de maisons sont inondées. Presque toutes les plantes sont détruites par l'orage.

DANS LE NAMUROIS

La journée de samedi a été marquée, au pays de Namur, par une série d'orages plus violents les uns que les autres. A Namur même, la foudre s'est mise à gronder avec fracas vers onze heures, pour continuer sans interruption jusqu'à 3 heures de relevée. Les rues étaient transformées en rivières et de véritables torrents descendaient des hauteurs de la citadelle. La foudre est tombée plusieurs fois sans occasionner d'accident de personne. Un de ses exploits mérite d'être signalé. Après avoir brisé un des nombreux fils téléphoniques qui surplombent la rue des Dames-Blanches, elle suivit ce fil qui tomba sur un balcon, juste devant une porte ouverte. Le fluide pénétra dans la chambre qu'il contourna, puis ressortit laissant indemnes, mais épouvantées, trois personnes qui s'y tenaient assises en train de faire la causette !...

Malheureusement, la foudre n'est pas toujours que capricieuse. Déjà, on signale un mort à Spontin. M. Jules Glineur travaillait dans la campagne, quand, un peu avant midi, le temps étant devenu très menaçant, il prit le parti de regagner son «home». C'est à dix minutes du village qu'il tomba foudroyé. Personne ne fut témoin de sa mort. Vers trois heures, Mme Glineur, inquiète de l'absence anormale de son mari, prévint les voisins et avec eux se mit à sa recherche. On découvrit Glineur étendu au milieu de la route. Il porte une large brûlure au sommet de la tête.

REVUE ÉCONOMIQUE

Débouchés divers au Vénézuela

Se plaçant au point de vue de la production industrielle de la Belgique, la Légation belge à Caracas signale les articles suivants comme susceptibles de trouver des débouchés au Vénézuela :

«La quincaillerie, en général, trouve un bon écoulement. Il faut qu'elle soit légère et bon marché. Le fer blanc en feuilles et tous objets de cuisine en fer blanc, les objets de toute espèce en fer émaillé, les clous et les outils en tous genres, le fil de fer, les ronces artificielles, les armes à feu ordinaires (fusils de chasse et revolvers) sont à citer spécialement.

»Les fers et aciers, en général, les tuyaux pour l'eau et le gaz, le verre à vitres, le ciment sont importés en quantités assez importantes par les principales «ferreterias», spécialement celles de Caracas.

»Les coutils, les mousselines de coton, les madapolams, les toiles et, en général, tous les tissus de laine et les étoffes mélangées laines et coton pour vêtements, les tricots et les tissus pour caleçons et vêtements de dessous sont de grande vente. Il en est encore de même des corsets, des ceintures et des rubans à bon marché, des dentelles ordinaires pour corsages, des formes en paille et en feutre, des garnitures de chapeaux et, en général, de tous objets de parure et de toilette. L'apparence en même temps que le bon marché sont plus nécessaires que la bonne qualité réelle.»

La Légation précitée donne ensuite les renseignements suivants d'ordre pratique et qui nous paraissent également de nature à intéresser nos exportateurs :

«Comme les droits d'entrée se calculent sur le poids brut et que les taxes sont élevées, les importateurs vénézuéliens demandent de préférence des articles légers et, dans la mesure compatible avec la solidité, des emballages légers.

»Les affaires pour l'importation, ou bien sont traitées avec les maisons de commission de Hambourg, Paris, Londres, New-York, ou bien, dans certains cas, par exemple pour les tissus, directement avec les fabricants, ou bien encore les importateurs remettent leurs ordres aux représentants des grandes maisons européennes et américaines qui visitent de temps en temps le pays.

»Les principales maisons commerciales du Vénézuéla traitent à la fois les affaires d'importation et d'exportation.

. . . .

»Les conditions de paiement les plus en usage sont six mois de crédit date de la facture, paiement en traites sur Londres, Paris ou Hambourg.

»Trois banques sont établies dans le pays. Ces banques se chargent éventuellement (c'est-à-dire lorsque ce mode de paiement a été convenu) du recouvrement des traites des exportateurs étrangers sur les maisons vénézuéliennes ; elles ne se chargent pas de faire protester les traites non payées à l'échéance et il faut charger un avocat de ce soin.»

Communications

ROUBAIX. — *Syndicat professionnel des cabaretiers et débitants de boissons de Roubaix et ses cantons.* — Le bureau est transféré rue Nain, 29, au premier étage, lequel est ouvert en semaine de 10 heures à 1 heure et de 3 à 7 heures ; le dimanche de 10 heures à midi.

Reviens à la Nature

Tel est le titre d'un ouvrage où chacun trouvera les moyens naturels de garder sa santé, de se prémunir contre la maladie et de vivre longtemps.

En vente à la Librairie du «Journal de Roubaix», 71, Grande-Rue, à Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. — Prix : 1 franc. 89939-1

EN VISITANT L'EXPOSITION

NE MANQUEZ PAS D'ALLER VOIR LE STAND DES

BIJOUX "FIX"

Salon Parisien

Section de la Bijouterie-Joaillerie

8435

Les Bijoux "FIX" sont en vente chez tous les bijoutiers

LA CHAMPAGNE DÉLIMITÉE

L'IMPRESSION DANS LA MARNE

Epernay, 4 juin. — La décision prise par le Conseil d'État d'établir deux zones distinctes en Champagne, n'est encore que très peu connue.

Ce n'est guère avant lundi que sa teneur en sera répandue dans les différentes communes des arrondissements d'Epernay et de Reims.

On se montre ici enchanté des termes d'une décision entièrement favorable au département de la Marne.

Les esprits déjà apaisés en grande partie, vont redevenir calmes. Dans ces conditions, on prévoit que d'ici peu la région qui est toujours occupée militairement, va reprendre sa vie normale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, dimanche, 4 juin 1911.

9 h. soir, 19° au-dessus de zéro. 769, variable.

Lundi, 5 juin 1911.

Minuit, 18° au-dessus de zéro, 769, variable.
2 h. matin, 17° au-dessus d ezéro, 769, variable.

BUREAU CENTRAL METEOROLOGIQUE DE PARIS

PARIS, dimanche, 4 juin. — La pression barométrique est généralement élevée en Europe ; elle est supérieure à 765 mm. du sud-ouest des îles Britanniques au nord de la Russie (Knopio 772 mm.), ainsi que sur l'Italie (Naples 767 mm.).

De faibles dépressions s'observent dans le sud de l'Espagne, vers la mer Noire et l'Islande (760 mm.).

Le vent est faible des régions est avec mer belle ou peu agitée sur toutes nos côtes.

Des pluies sont tombées dans l'ouest et le sud du continent.

En France, on a recueilli 19 mm. d'eau à Gap, 18 à Paris, 7 à Biarritz, 5 à Nantes.

La température a monté sur le nord et le centre de l'Europe ; elle a baissé dans le nord-ouest. Ce matin, le thermomètre marquait 8° à Arkhangel, 15° à Nantes, 17° à Toulouse, 19° à Paris, 21° à Alger, 23° à Brindisi.

On notait : 10° au puy de Dôme, 5° au Ventoux, 1° au pic du Midi.

En France, un temps généralement beau et chaud est probable.

A Paris, hier, la température moyenne (17°3) a été supérieure de 1°9 à la normale (15°1).

A la tour Eiffel, température maximum 20°8, minimum 14°2.

OBSERVATOIRE MUNICIPAL (Région Parisienne)

On a observé hier soir, vers sept heures, un faible orage dans la banlieue Ouest, et des averses sont tombées vers 8 h. 25 et 9 heures sur Paris.

Ce matin, le ciel est beau. Le vent très faible varie du sud à est.

La température s'élève encore, et la hausse sur hier matin est de 1° à dix heures.

La pression barométrique, qui se relève modérément, accuse à midi 766 mm. 1.

N.D. de la TREILLE Savon pur pour le linge et le ménage SACHET OFFERT 6615 Victor Vaissier

RELIGIEUSES EXPULSÉES

Quimper, 4 juin. — Le ministère de l'Instruction publique ayant, malgré le vœu unanime de la population de Ploneves-Porsay (Finistère), laïcisé l'école de jeunes filles de cette commune, le maire refusa d'installer les institutrices officielles. D'autre part, les habitants annoncèrent leur intention de protester énergiquement contre l'expulsion des religieuses. Le préfet dut alors organiser une véritable expédition pour mettre les religieuses dehors de leur maison.

Le commissaire spécial fit enfoncer les portes et mit la main sur l'épaule de chacune des cinq religieuses dirigeant l'école. Elles sortirent après avoir fait entendre une émouvante protestation.

Faits Divers

Arrestation de bandits masqués

L'ACCIDENT DE SAINT-DENIS

M. Montsarrat, commissaire de police, a arrêté, ce matin, à onze heures, 9, rue de l'Industrie, à Paris, le soldat déserteur du 21e colonial, Henri Hergott, inculpé de parricide, de vol et de viol sur la personne de sa mère, Mme Berthet, 157, avenue de Bry, au Perreux.

Dans les poches du misérable, on a trouvé 600 francs et une montre en or qu'il venait d'acheter.

Dans la chambre, avec Hergott, se trouvait le complice de ce dernier, connu sous le nom de Maurice. Avant qu'on ait pu lui mettre la main au collet, Maurice avait pris la fuite par la fenêtre.

Un meurtre à Pantin

LA VICTIME MEURT A L'HOPITAL SAINT-LOUIS

Paris, 4 juin. — Un drame s'est produit aujourd'hui, rue Magenta, à Pantin.

Un nommé Louis Hermet, demeurant 49, avenue de la République, à Aubervillers, a été blessé en pleine rue par une balle de revolver dans des circonstances encore mal déterminées.

Atteint à l'œil gauche, Louis Hermet a été conduit dans un état désespéré à l'hôpital Saint-Louis, où il succomba quelques heures après.

L'auteur de ce meurtre, qui est inconnu, a pris la fuite. Il est activement recherché par le service de la Sûreté.

Agression contre un gardien de la paix

Paris, 4 juin. — A l'extrémité de Saint-Ouen-l'Aumône, on a relevé le corps ensanglanté d'un gardien de la maison d'arrêt de Pontoise, M. Victor Vielfosse, âgé de 43 ans. Le malheureux, dont la figure était méconnaissable, portait à la tête de nombreuses blessures, paraissant avoir été faites avec le tranchant d'une pelle. Sans qu'il ait pu prononcer une parole, il fut aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu de Pontoise, où son état a été jugé désespéré.

L'enquête ouverte par la gendarmerie de Pontoise a établi que M. Vielfosse avait dû tomber dans un guet-apens organisé par sept inconnus, qui auraient été vus par un voisin, M. Deligny.

Suicide d'un caissier parisien

Mons, 4 juin. — Un voyageur, arrivé à Mons, était descendu dans un hôtel du quartier de la Gare ; quelques heures après, le malheureux se tuait, dans sa chambre, d'une balle de revolver à la tempe droite. Une lettre adressée au commissaire de police faisait connaître qu'il se donnait volontairement la mort «pour sauver l'honneur de son nom et de sa famille».

Les papiers trouvés sur le désespéré ont permis d'établir son identité. Il s'agit de M. Charles Meissonnier, demeurant 164, rue de Belleville, à Paris, caissier dans une maison de commerce de la rue du Sentier.

Il avait disparu de son domicile depuis le 30 mai dernier, et depuis lors les recherches entreprises par sa femme et par la préfecture de police pour le retrouver, étaient demeurées infructueuses.

M. Meissonnier était atteint de neurasthénie et donnait des signes inquiétants de dérangement cérébral.

Le corps du désespéré a été transporté à la Morgue.

Une nouvelle "Lorraine Sportive"

Metz, 4 juin. — On annonce la fondation d'une nouvelle Société sportive destinée à remplacer la «Lorraine Sportive», dissoute à la suite des incidents tumultueux qui eurent leur dénouement devant les tribunaux.

La nouvelle Société prendrait le nom de «Société de la Jeunesse Lorraine» et réunirait tous les membres de l'ancien groupement.

Les autos tragiques

Paris, 4 juin. — Voici de nouveaux détails sur le tragique accident d'automobile de Saint-Denis.

Après avoir assuré toute la journée le service d'ordre du dépôt des tramways Trinité-Enghien, dont les employés sont actuellement en grève, le capitaine Mellottée, du 120e de ligne, avait donné l'ordre, à onze heures du soir, à deux sections de son régiment de rentrer au fort de la Briche, où il est caserné.

Le détachement se mit donc en route dans la nuit, sous les ordres du sergent Masson, qui se tenait à la gauche de la dernière section ; les hommes avaient déjà quitté Saint-Denis et approchaient du fort, lorsque soudain le caporal Masson entendit au loin, derrière lui, sur la route, le bruit d'une automobile qui s'avançait à grande vitesse.

Se retournant, il ne vit rien ; la voiture, toujours *plus proche*, n'était pas éclairée, le chauffeur ne faisait aucun appel avec sa trompe.

Pressentant qu'un accident était inévitable, le sergent commanda d'une voix forte à ses hommes de se porter à droite, leur criant : «Gare ! Gare !»

Mais hélas ! il était déjà trop tard ; la lourde voiture, une superbe limousine de maître, avait déjà rejoint les files arrières du petit détachement, dont les hommes, y compris le sergent Masson, étaient tous culbutés pêle-mêle sur la route.

Le sergent put se relever aussitôt. Il s'empressa, quoique blessé lui-même, de porter secours, avec l'aide de son détachement, aux malheureuses victimes de cet accident. En revanche, il ne trouva aucun accueil auprès des habitants des maisons voisines, dont les portes, malgré ses appels réitérés, restèrent obstinément closes.

Le sous-officier eut alors l'idée de tirer en l'air plusieurs coups de fusil, et bientôt les détonations répétées attiraient de nombreuses personnes sur les lieux de l'accident.

Peu après arrivaient le colonel Coste, commandant le 120e d'infanterie, le docteur Carlier, médecin chef de l'hôpital militaire, et le médecin-major Cuvilier, chef du service médical du 120e. Des voitures d'ambulance transportèrent les blessés à l'hôpital de Saint-Denis.

Un militaire avait été tué sur le coup. C'est le soldat de 2e classe Gras. Il portait à la tête une affreuse plaie. La mort avait été instantanée.

En outre, cinq hommes avaient été plus ou moins grièvement atteints. Voici leurs noms :

Le soldat Guyard, fractures multiples de la jambe droite, état grave.

Le sergent rengagé Masson, chef du détachement, forte commotion nerveuse.

Le caporal Tousselle, *contusions multiples* à la tête. Les soldats de 2e classe Carpentier et Brugeon, blessés à la tête et à la jambe droite.

L'auteur de cet épouvantable accident a été arrêté. C'est un chauffeur nommé Henri Voisin, demeurant rue Letort, 28, à Paris.

Profitant de la grève, il pilotait l'automobile 4.216-E, qu'il avait louée pour promener des amis, M. Guichard et son fils Marcel, âgé de neuf ans.

Ce dernier a reçu une grave blessure à la tête ; il a été ramené par son père à Paris.

Le chauffeur Voisin a été envoyé au dépôt.

Le préfet de police a envoyé au colonel du 120e de ligne, un télégramme où il lui dit qu'il s'associe aux témoignages de sympathie et de regrets donnés à la mémoire du soldat tué, et où il lui adresse l'expression cordiale de ses souhaits de prompt rétablissement pour les soldats blessés.

Tué par une auto

Angoulême, 4 juin. — M. Sanchez Ramos, banquier, à Mexico, beau-frère du général Profirio Diaz, ex-président de la République du Mexique, se rendait en auto à Saint-Sébastien, quand sa voiture a tué un gardeur de vaches ,le nommé Martin, âgé de soixante-quinze ans.

Découverte archéologique

Une importante découverte a été faite à Pœstum. A peu de distance des trois grands temples anciens qui représentent les monuments les plus grandioses de l'architecture dorique, on a mis au jour une nouvelle basilique, enfoncée dans le sol.

Jusqu'à présent, on a compté vingt grandes colonnes autour de l'édifice. L'on travaille pour découvrir la base. On a retrouvé, en outre, une statue d'empereur romain de la famille des Druses, revêtu du manteau pontifical.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 5 juin :

Soleil : lever, 4 h. ; coucher, 7 h. 55.
Lune : premier quartier du 3 ; pleine le 11.
Aujourd'hui : Ste-Valérie ; demain : St-Claude.

Le tir à l'arc à la perche

LE JUBILE DE 50 ANS DE PRÉSENCE DE M. ALPHONSE VAISSIER

Une touchante manifestation s'est produite dimanche après-midi, au sein de la Société de tir à l'arc à la Perche «Saint-Sébastien». Le sympathique doyen de la Société, M. Alphonse Vaissier, fêtait le jubilé de ses cinquante années de présence dans la société.

A cette occasion, plus de cent tireurs français et étrangers, se trouvaient réunis au pied de la perche, rue d'Hem, pour adresser leurs vives félicitations au héros du jour.

Dans une allocution émue et empreinte de sentiments élevés, M. Boyard a retracé à grands traits la vie sportive de M. A. Vaissier. Après l'avoir remercié de son long attachement à la Société, et fait ressortir la rareté d'une aussi longue pratique du tir, M. Bayard, adresse ses remerciements et sa gratitude reconnaissance aux tireurs étrangers, venus en grand nombre, donner une marque d'estime à la Société, et particulièrement au sympathique doyen.

M. Bayard rappelle ensuite les débuts de M. Vaissier, ses succès éclatants en France et en Belgique où, il maintint haut et ferme le drapeau de la Société. Vous voyez, dit-il en terminant, que notre doyen, malgré ces cinquante années de tir, est toujours plein de verdeur, aussi, est-ce avec joie que je lui offre au nom de la Société, ce «citoyen en vedette», qui symbolise pour nous l'archer ou plutôt le chasseur primitif. Puisse, dit-il, cher doyen et cher camarade, ce modeste cadeau, rappeler longtemps encore, à ta famille, aux nombreux amis que tu reçois, toute l'estime, la profonde sympathie, que la Société Saint-Sébastien éprouve pour toi. Au nom de tous, je me permets de te donner l'accolade. Tandis que l'assistance applaudit, M. Bayart remet à M. Vaissier, un superbe bronze «En vedette», avec cette inscription : «La Société Saint-Sébastien à Alphonse Vaissier, 1861-1911».

Visiblement ému, et joyeux tout à la fois, M. Vaissier a répondu par le discours suivant :

En raison de la superbe réception qui m'est faite en ce jour, au sujet de mon jubilé de 50 ans de présence dans notre société de Saint-Sébastien, je me déclare très touché de vos marques de sympathies. Je vous vois tous animés, Messieurs, de l'amour des tirs ; je suis heureux de vous voir aussi nombreux. Les Belges qui participent à ce tir de mon cinquantenaire, et vous tous Messieurs, avez droit à toute ma reconnaissance ; je vous en remercie du fond du cœur et conserverai de cette touchante manifestation un inoubliable souvenir.

En terminant, je vous souhaite à tous de devenir des cinquantenaires. (Vifs applaudissements.)

Messieurs, je vous engage à bien vouloir accepter le vin d'honneur et je bois à votre santé.

M. Amé Duquenne, président de la Société des «Francs-Tireurs Roubaisiens», offre une jolie gerbe de fleurs à M. Vaissier, et lui adresse les sincères félicitations de sa Société.

M. Emile Deroubaix, président de la Société «Les Amis Réunis», offre à son tour, au jubilaire, un magnifique bouquet en lui adressant une très aimable allocution. Pendant un demi-siècle, a-t-il dit, vous avez pratiqué le tir à l'arc, et vous avez répandu parmi les jeunes, le goût de cet antique sport, auquel nos aïeux s'exerçaient avec passion, pour la défense de la Patrie. Vous jouissez à juste titre, d'une estime particulière et d'une vénération profonde, non seulement dans les rangs des archers français, mais encore chez nos frères Belges, que nous sommes toujours heureux de rencontrer autour de nos perches.

M. Deroubaix termine en formant des vœux sincères de bonheur et de santé à l'adresse du jubilaire, à qui il donne une fraternelle accolade.

Les sociétaires se rendent ensuite au Stand gentiment décoré, de même que le local du parvis Saint-Jean-Baptiste. Après les vins d'honneur, M. Vaissier donne le signal du tir, en lançant une «flèche d'honneur». Le tir continue ensuite, au milieu de la plus franche camaraderie.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La France au Maroc

LES OPERATIONS du GÉNÉRAL MOINIER

Fez, 4 juin .— Le général Moinier, après une nuit passée sur l'Oued Mikkes, vers Bouksoun, pour châtier les Beni-Amars, les Cherarda, les Ouled-Dlim et les Tiahnas, de là il ira à Méquinez. Le bruit court ici qu'on aurait entendu la canonnade près de Zaïda.

CONTRE LE ROGUI

Tanger, 4 juin. — On mande d'El-Ksar à la date du 3 juin, que le contingent chérifien, commandé par le capitaine Moreaux, a repoussé dans la matinée, les insurgés de Djebala, commandés par le Rogui Dazia, leur infligeant de fortes pertes.

PARIS-ROME-TURIN

LA MARCHE DE LEVEL

Dijon, 4 juin. — C'est par suite d'une chute qu'il a faite à Gevray, que Level a interrompu sa course. Son biplan a fait panache et l'aviateur est tombé près de Gevray, non loin de la ligne du chemin de fer. Level est heureusement indemne, mais son appareil a les ailes d'avant entièrement brisées.

LES LIEUTENANTS LUCAS ET HENNEQUIN

Toulon, 4 juin. — On mande d'Hyères que l'état des lieutenants Lucas et Hennequin commence à être aussi rassurant que possible. Hennequin a une quintuple cassure de la jambe droite ; ses blessures lui causent une fièvre assez vive, mais maintenant on espère fermement sauver le blessé.

L'AEROPLANE PERDU EN MER

Toulon, 4 juin. — Le contre-torpilleur *Pertuisane*, parti pour retrouver l'aéroplane signalé comme perdu en mer, est rentré au port de Toulon sans avoir abouti à un résultat. La préfecture maritime a décidé que le *Pertuisane* ne reprendra pas ses recherches, les renseignements étant définitivement considérés comme le résultat d'une méprise.

Renaux évolue à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 4 juin. — L'aviateur Renaux, vainqueur du raid Paris-Puy-de-Dôme, a fait ce soir, à l'occasion du Congrès de la Paix, plusieurs ascensions au-dessus de Clermont. Il a effectué un vol ayant à bord comme passager Mme Gilbert Bernardin, femme de l'aviateur. L'assistance nombreuse a chaleureusement applaudi Renaux.

LE TOUR DE FRANCE EN AÉROPLANE

Pau, 4 juin. — Le lieutenant Ménard, ayant comme passager sur son biplan le lieutenant Dohu, parti de la Croix d'Inde à 5 h. 06, est arrivé à Pau à 7 heures. *L'atterrissage a été excellent.* Les aviateurs repartiront pour Toulouse demain matin.

LE MILLÉNAIRE DE LA NORMANDIE

LA SOIREE A ROUEN

Rouen, 4 juin. — Dans la soirée la foule s'est répandue dans les rues pour admirer les illuminations électriques des quartiers et celles grandioses de l'église Saint-Ouen, dont l'architecture était mise en relief par l'éclat de lampes rouges. La corvette norvégienne avait toute sa peinture et ses lignes dessinées par de petites lampes électriques. Au théâtre des Arts des artistes de la Comédie Française ont joué le 4e acte du «Menteur» et le 4e acte de Louis XI».

La délimitation de la Champagne

L'AVIS DU CONSEIL D'ETAT

Paris, 4 juin. — Le Conseil d'Etat a transmis au gouvernement le projet de décret rendu hier soir au sujet de la délimitation de la Marne et de l'Aube. Le gouvernement examinera ce décret dans le Conseil de cabinet qui sera tenu mercredi matin au ministère de l'Intérieur. Aujourd'hui, M. Monis a reçu M. Pams, ministre de l'agriculture, avec qui il s'est entretenu de cette question.

L'IMPRESSION DANS L'AUBE

Troyes, 4 juin. — La solution proposée par le Conseil d'Etat est accueillie défavorablement dans le vignoble aubois. Le comité central de Bar-sur-Aube attend avec impatience le communiqué officiel du gouvernement. Le Comité fédéral se réunira, mardi, à Polisot.

MORT SUBITE D'UN GÉNÉRAL

Dijon, 4 juin. — Le général Clément d'Eu, âgé de 74 ans, du cadre de réserve, revenant de Zurich, s'était arrêté hier soir à l'hôtel de la Gare, à Dijon. Il avait passé la nuit tranquillement avec son ami, le général d'Antelle et était rentré se coucher dans une des chambres voisines. Ce matin, à huit heures, le général d'Eu n'étant pas descendu, son ami pénétra dans sa chambre et le trouva mort. Il y avait un peu de sang dans les draps. Le docteur Huchon, mandé en hâte, conclut à une embolie au cœur.

Un accident de chemin de fer en Italie

UN MORT ; ONZE BLESSÉS

Florence, 4 juin. — L'Expresso parti de Milan ce matin, à 7 heures, et qui devait arriver à 6 heures de l'après-midi, a déraillé à la gare de Corbezzi. Le train était à peine entré dans un tunnel, que les voyageurs furent secoués brutalement et le convoi s'arrêta instantanément. Les six voitures de queue avaient versé. Il y a un mort et onze blessés. L'accident est dû à une fausse manœuvre.

TRAGIQUE COURSE CYCLISTE

CHUTE MORTELLE

Berlin, 4 juin. — Pendant une course cycliste de 100 kilomètres avec entraîneurs, qui avait lieu cet après-midi, au Vélodrome de Zehlendorff, le coureur Theile a fait une chute dans un virage, par suite d'une défectuosité de sa roue avant. La motocyclette du français Miquel, qui roulait à côté de Theile a passé sur le corps de celui, lui écrasant la cage thoracique. Le cycliste a été tué sur le coup.

Le Prince héritier de Turquie en France

Constantinople, 4 juin. — Le prince héritier, accompagné de Naoum Pacha, ambassadeur en France, est parti pour Paris. Il a été salué à la gare par les ministres, les autorités et de nombreux membres du corps diplomatique, notamment M. Bompard, ambassadeur de France, et le baron Clauzel, secrétaire de l'ambassade.

COLLISION EN MER

Londres, 4 juin. — On télégraphie de Douvres qu'une collision s'est produite cet après-midi dans la Manche entre le steamer hollandais «Ariane» et le navire «Hercule». Ces deux steamers ont subi de grands dommages. Le premier a dû être conduit à Douvres par un bateau de secours appartenant au même port.

LES GRÈVES

LA GREVE INTERNATIONALE MARITIME

Londres, 4 juin. — Le mouvement organisé en vue de la grève internationale maritime se poursuit activement et prend une certaine importance. Ce soir, plusieurs meetings ont été tenus dans le quartier des docks, auquel assista un grand nombre de dockers et de matelots.

A l'un d'eux, Madame Sorgues, a pris la parole.

LES JOURNAUX DE PARIS de lundi matin

Paris, lundi, 5 juin.

LA QUESTION MAROCAINE

De l'*Humanité* :

«On avait dit que c'était surtout pour maintenir le prestige de la France auprès des Arabes d'Algérie qu'on intervenait au Maroc, et voici que c'est précisément sur la frontière algérienne que notre action est paralysée. Le général Toutée a reçu l'ordre de se replier, mais il n'y a personne en Europe qui ignore que c'est l'Espagne qui nous a prié très fermement de ne pas bouger de ce côté. O prestige.»

LA QUESTION SCOLAIRE

Du *Rappel* :

«La Commission de l'enseignement est saisie du projet du gouvernement sur la défense laïque. Ce serait faire injure aux commissaires que de supposer qu'ils ne sont pas d'accord sur le fond. Or, la forme nous paraît avoir précisément pour premier mérite de concilier les diverses tendances qui s'étaient manifestées parmi nos amis.»

LA DELIMITATION DE LA CHAMPAGNE ET M. L. BOURGEOIS

Du *Gaulois* :

«Je ne sais comment M. Léon Bourgeois se tirera d'une sotte affaire dans laquelle il s'est mal engagé. Pour une fois qu'il prend en faveur la classe supérieure contre la classe inférieure, il risque fort de mettre à dos ceux qui le protègent et ceux qui l'abandonnent. Que ne laissent-ils les viticulteurs régler leurs propres affaires, comme ils l'entendent.»

Nouvelles Régionales

Election d'un conseiller général à Marchiennes

Dimanche ont eu lieu à Marchiennes des élections au Conseil général pour le remplacement de M. Riches, décédé accidentellement.

Ont obtenu : MM. Couplet, radical-socialiste, 500 voix ; Tison, radical-socialiste, 456 voix ; Rocquet, radical-socialiste, 182 voix ; Loux, socialiste indépendant, 938 ; Debève, socialiste unifié, 2.205 ; Berteaux, radical-socialiste, 1.158. Ballottage.

TENTATIVE DE MEURTRE à Montigny-en-Gohelle

UN CABARETIER BLESSÉ D'UN COUP DE REVOLVER. — LE MEURTRIER SE SUICIDE EN PRISON.

Une nommée Céline Décardin, avait abandonné son mari, M. Léandre Ricart, pour suivre un de ses pensionnaires, Victor Langignon, avec lequel elle vint tenir un cabaret à Lens, route de La Bassée.

Des scènes fréquentes s'élevaient dans le faux ménage et mercredi dernier, la cabaretière résolut d'aller retrouver son mari à Montigny, qui avait consenti à tout oublier.

Langignon, en revenant de son travail, résolut de se rendre à Montigny-en-Gohelle samedi, pour rechercher son amie. Il fit plusieurs stations dans les cabarets et but plus que de raison.

Vers dix heures, avant rencontré Ricard, il sortit de sa poche un revolver et tira successivement cinq coups, trois balles ratèrent, une se perdit et l'autre atteignit Ricard au bas-ventre.

Arrêté immédiatement par le garde champêtre, Langignon fut fouillé minutieusement et placé dans une chambre de sûreté, pendant que les gendarmes retournaient à Montigny-en-Gohelle pour entendre la victime et les témoins.

Resté seul, Langignon résolut de se suicider. Il arracha un morceau de couverture,qu'il roule comme une corde, fit un nœud coulant qu'il accrocha à la tête de sa couchette, engagea la tête et se coucha à plat ventre et mourut ainsi la face à dix centimètres de terre.

Son cadavre a éé transporté à Billy-Montigny. L'état de la victime est très grave.

DRAME MYSTÉRIEUX A DUNKERQUE

Dans la nuit de samedi à dimanche, un drame sur lequel plane un certain mystère s'est déroulé route de Bergues. Un homme a été trouvé chez lui la gorge tranchée. C'est un nommé Ernest Bousquet, occupé comme charbonnier aux docks de Petite-Synthe. La femme Bousquet interrogée, a déclaré qu'elle avait été réveillée la nuit par des râles, qu'elle s'était levée et qu'elle ne savait plus ce qu'elle avait fait à partir de ce moment. Quand elle revint à elle, elle tenait à la main le couteau dont son mari s'était servi pour s'égorger. La femme Bousquet portait une coupure à la main droite. Le permis d'inhumer a été refusé.

La mairie de Lillers incendiée

Le feu a éclaté dimanche vers deux heures de l'après-midi, à la mairie de Lillers. Bien que combattu aussitôt, le sinistre prit une grande extension. En l'espace d'une heure, tout le bâtiment fut détruit. On a pu heureusement sauver une grande partie des archives. On ignore le chiffre des dégâts. La cause du sinistre est inconnue.

UNE FILLETTE BRULÉE VIVE A CALAIS. — Dimanche matin, vers 11 h. 30, la petite Germaine Braure, 13 ans, en préparant le repas du midi, a mis le feu à ses vêtements. La malheureuse a le dos complètement brûlé, ainsi que les jambes et le cou. Son état est très grave ; elle a été transportée d'urgence à l'hôpital.

VICTIME DE SON IMPRUDENCE A MARCHIENNES. — La femme Laruelle, 48 ans, ménagère, ayant jeté de l'alcool dénaturé sur son feu pour l'activer, le bidon qu'elle tenait fit explosion et en un instant, elle fut environnée de flammes. Mme Laruelle a été grièvement brûlée aux jambes et dans la région abdominale.

UN ENFANT NOYÉ A ARLEUX. — Le jeune Marceau Desjardin, 12 ans, est tombé dans une mare d'eau et s'est noyé.

Nouvelles Sportives

CYCLISME

AU VÉLODROME BUFFALO

Paris, 4 juin. — (Par dépêche.) — Belle journée, malheureusement des crevaisons sont venues gâter la régularité de l'épreuve de demi-fond qui mettait en présence Parent, Lavalade et Moran, trois rois du demi-fond. La course aurait dû revenir à Lavalade, si deux crevaisons ne l'avaient mis hors d'état de défendre sa chance. Moran, qui paraissait recueillir la succession de Lavalade à la première place, se voyait à son tour éliminé par une crevaison et, finalement, c'est Parent qui restait vainqueur.

Il faudra revoir les trois concurrents aux prises pour juger de leur qualité réelle.

Prix de la Pentecôte (1.000 mètres) : Première série : 1er, Werth ; 2e, Quaissard ; 3e, Danjou. — Deuxième série : 1er, Rettich ; 2e, Eschenbrenner ; 3e, Perraud. — Troisième série : 1er, Auffray ; 2e, Seigneur ; 3e, Delage. — Quatrième série : 1er, Grivot ; 2e, Cottrel ; 3e, Ledoc. — Première demi-finale : 1er, Rettich ; 2e, Werth ; 3e, Quaissard. — Deuxième demi-finale : 1er, Auffray ; 2e, Cottrel ; 3e, Seigneur. — Finale : 1er, Cottrel ; 2e, Rettich ; 3e, Werth ; 4e, Auffray. Temps : 1 m. 52 sec. ; 200 mètres, 17 sec. 3/5.

Handicap (3.000 mètres) : 1er, Chaudro (260) ; 2e, R. Supré (280) ; 3e, Roselli (240).

Handicap (3.000 mètres) : 1er, G. Léonard (230) ; 2e, Rettich (0) ; 3e, Provost (150).

Course de l'heure (derrière motocyclettes) : 1er, Parent, 69 kil. 850 ; 2e, Moran, à six tours ; 3e, Lavalade, à neuf tours.

Consolation (3.000 mètres) : 1er, Perraud ; 2e, Seigneur ; 3e, Grivot ; 4e, Quaissard.

LA COURSE DE 24 HEURES

Paris, 4 juin. — (Par dépêche.) — A la suite de la réunion donnée au Vélodrome Buffalo, a été donné le départ d'une course de 24 heures, avec classement par addition de points.

A la troisième heure, le classement était le suivant : 1er, Ricaux, 3 points ; 2e, Trousselier, 8 points ; 3e, Lambert, 12 points ; 4e, Cruppelandt, 15 points ; 5e, Cornet, 16 points ; 6e, Brocco, 17 points ; 7e, Sherley et Lafourcade, 18 points ; 9e, Colsaet, 20 points ; 10e, Vereecke, Poiry, Ghislotte, Niedergang, Ernest Paul et Dhulst, 21 points.

LES GRANDES RÉUNIONS D'HIER A CHARLEROI

Charleroi, 4 juin. — (Par dépêche.) — **Course de fond** : Première manche (25 kilomètres) : 1er, Vanhouwaert ; 2e, Melotte ; 3e, Monsur ; 4e, Duboc.

La deuxième manche fut interrompue par l'orage.

LE TOUR D'ITALIE

Petit-Breton abandonne

Naples, 4 juin. — (Par dépêche.) — La onzième étape Bari-Naples (345 kilomètres), s'est disputée dimanche. Le départ a été donné à 3 h. 25 du matin, à vingt-neuf coureurs.

Classement à Naples : 1er, Sicovi ; 2e, Sala ; 3e, Galetti ; 4e, Rossignoli ; 5e, Gamberini. Dix kilomètres après Potenza, Petit-Breton tombe, cassant sa machine. C'est la mort dans l'âme qu'il doit abandonner.

FOOTBALL-ASSOCIATION

PRAGUE BAT PARIS

Paris, 5 juin. — (Par dépêche.) — Hier, à Colombes, l'équipe représentative de Prague (Bohême) a battu celle de Paris, formée par l'U.S.F.S.A., par 5 buts à 0. Jeu supérieur de Prague. A la mi-temps, les visiteurs comptaient 2 à 0.

LAWN-TENNIS

FRANCE BAT BELGIQUE

Samedi et hier dimanche, à Bruxelles, la France a battu la Belgique, par 22 matches à 2 (68 sets à 18, 456 jeux à 250).

Des Français, seul Germot a été battu en simple par Lemaire, par 6-4, 4-6, 6-2, 2-6, 6-1. En double, Watson et Duvivier battirent Germo tet Decugis, par 6-4, 6-3, 7-5.

COURSES A PIED

BOUCHARD BAT SIRET

Hier, à Marseille, sur la piste du Parc Borely, les trois champions professionnels : Bouchard, Siret et Waltispurger, disputaient un match de 18 kilomètres : 1er, Bouchard, 1 h. 02 ; 2e, Siret, à 300 mètres ; Waltispurger, écœuré par le train très vif, abandonne à mi-course.

BOUIN A BORDEAUX

Hier, à Bordeaux, au Vélodrome du Parc Bordelais, dans un match de 8 kilomètres, Bouin a battu de 126 mètres Arnaud et Beaulavon.

LE RACING BAT LE STADE

A Paris, sur la piste de la Croix-Catelan, le Racing-Club de France a battu le Stade Français par 53 points 1/2 à 48 points 1/2, dans leur match annuel. Résultats individuels :

110 mètres haies : 1er, Portalis (Racing) ; 2e, Barat. Temps, 17" 2/5.

Lancement du disque : 1er, Paoli (S.), 38 m. 45 ; 2e, Tison, 37 m. 43.

100 mètres : 1er, Drothier ; 2e, Thiallement. Temps 11" 1/5.

Saut en longueur : 1er, Barat (S.) et Dubois (R.), 6 m. 28.

1.500 mètres : 1er, Lucas (R.), 4'24" 4/5 ; 2e, Sarrea.

Lancement du poids : 1er, Tison (R.), 12 m. 79 ; 2e, Paoli, 11 m. 63.

400 mètres : 1er, Saladin (R.) ; 2e, Lenoru. Temps, 53" 3/5.

Saut en hauteur : 1er, Barat (S.), 1 m. 60 ; 2e, Gillard, 1 m. 60.